

ABC

Bonjour!

Connaître l'environnement fédéral

Livret récapitulatif

Livret récapitulatif



PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 9h 9h15 : café d'accueil avec clip « l'athlétisme, un monde » en toile de fond.
- 9h15 10h : présentation des intervenants, des missions des CTS et de la ligue.
- 10h 10h30 : qui êtes-vous ? Quel est votre rêve ? Qu'êtes-vous venu faire ?
- 10h45 11h15 : le monde fédéral.
- 11h15 12h : nutrition, les filières et prévention des blessures.

Repas

- 13h30 14h15 : l'encadrement sportif et Plan de carrière.
- 14h15 15h15 : passage d'une motricité habituelle à une motricité athlétique (les fondamentaux).
- 15h30 16h45 : animation, gestion de l'hétérogénéité de manière pratique.
- 17h 17h30 : les cursus de formation.
- 17h30 17h40 : film « l'athlé c'est ça ».
- 17h40 18h : bilan synthèse.



LE CTS

❑ fonctionnaire d'état, professeur de sport avec missions auprès des Fédérations sportives.

❑ sous l'autorité du **directeur jeunesse et sports**, du Président de **ligue** et du DTN de la **fédération**.

❑ trois domaines d'intervention (Formation, développement et entraînement) avec lettre de missions sur :

- Action n° 1 : Promotion du sport pour le plus grand nombre
- Action n° 2 : Développement du sport de haut niveau
- Action n° 3 : Prévention par le sport et protection des sportifs
- Action n° 4 : Promotion des métiers du sport



LA LIGUE

- ❑ 1^{ère} structure déconcentrée de la Fédération,
- ❑ elle se doit d'appliquer la politique et les directives de la Fédération.
- ❑ association régie par la loi 1901, elle jouit des autonomies sportive, financière et administrative dans la limite des statuts et règlements fédéraux.

Ses missions :

- Organiser des compétitions (régionales ou nationales),
- Former et valider les officiels,
- Animer différentes formes de pratique athlétique avec aide ETR et commissions régionales (CRJ, CRHS, ...).

Fonctionnement : un Président pour 4 ans proposé par le Comité Directeur et validé par le vote de l'Assemblée Générale électorale. AG qui élit tous les ans, les personnes qui représenteront les Clubs aux Assemblées générales de la FFA.



ENTRAINEUR d'ATHLETISME à la FFA

- L'athlétisme c'est quoi ? Une activité motrice, sociale, compétitive et règlementée.

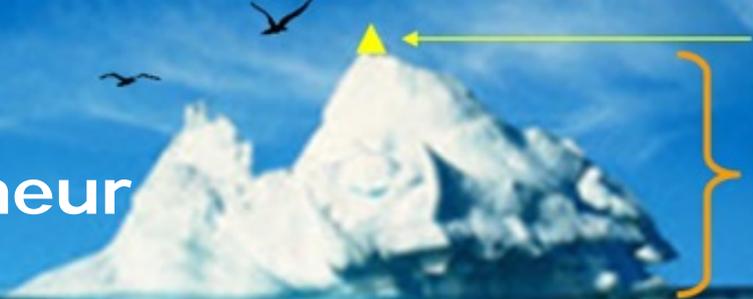
Elle demande un investissement **énergétique** qui s'exprime par des **techniques gestuelles codifiées**, que sont la marche, les courses, les sauts, les lancers, les épreuves combinées.

Elle vise le développement des **potentialités physiques** (minimales à maximales) **et morales** de l'athlète; ainsi que la réalisation, par l'athlète, de **performances chiffrables** dans le temps et l'espace afin de permettre des comparaisons avec lui-même et avec les autres, dans un contexte **individuel ou collectif**.

- Etre entraîneur c'est quoi ? Voir diapo suivante



Etre entraîneur c'est ...



Résultat sportif

Entraînement et gestion des compétitions

Organiser son temps...
... sa vie

Créer la relation

Vouloir transmettre

Avoir un rêve

Confectionner le plan de la saison

Imaginer un plan de carrière

Fixer des objectifs

Connaître les règles de programmation

Connaître l'athlète (les athlètes)

Connaître la ou les disciplines

Connaître l'anatomie

Connaître la physiologie

Connaître la biomécanique

Connaître la pédagogie

Connaître la psychologie

Avoir une bonne culture générale

Se fixer des objectifs
Préparer une stratégie

Se former
Se construire

Se fixer un but

Etre entraîneur à la FFA c'est respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'athlétisme

L'éthique désigne l'ensemble des valeurs, des règles morales propres à un milieu ou un groupe.

La déontologie regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à certaines catégories d'individus aussi bien dans leur comportement que dans leurs actions envers autrui et l'environnement.

L'Athlétisme comme tout sport se doit d'être porteur de valeurs morales exemplaires qui en font un moyen d'**éducation**, d'**épanouissement**, d'**intégration sociale** et de **promotion**.

Par **son choix** d'être un acteur de l'athlétisme, chaque adhérent ou non de la FFA, doit se sentir aussi bien dépositaire des **valeurs** de ce sport que responsable de leur défense et de leur promotion.



LES VALEURS DE L'ATHLÉTISME

La
loyauté

Le
courage

La
rigueur

Le
dépassement
de soi

L'autonomie

La
combativité

La
tolérance

Le plaisir

L'esprit
d'équipe

La
solidarité

Le
respect



Engagement et respect des règles

L' ENGAGEMENT DE SES ACTEURS

Tout acteur adhérent ou non de la FFA est dépositaire de ces valeurs fondamentales et **s'engage**, individuellement et collectivement pour leur défense et leur mise en valeur.

Respecter les règles

L'Athlétisme implique l'élaboration de règlements. **L'égalité des chances** étant l'essence même du sport, l'ensemble de ces règlements définit les conditions de la pratique de l'athlétisme.

Montrer l'exemple

Etre maître de soi

Bannir la tricherie

Etre exemplaire

Etre loyal et fair-play

Respecter l'autre



Engagement et respect des règles

Avoir conscience de son rôle privilégié

Etre capable de maîtriser les relations affectives avec les athlètes

Avoir une attitude loyale et respectueuse vis-à-vis des autres entraîneurs

Bannir le dopage et toute forme de tricherie

Avoir conscience de mon rôle dans la recherche et le développement de l'athlétisme



La FFA c'est quoi ?

Elle possède un statut juridique associatif (Loi de 1901) avec :

- ✓Assemblée Générale.
- ✓Election d'un Comité directeur.
- ✓Election du président.
- ✓Composition d'un bureau.
- ✓Composition des commissions.

Où collaborent trois types de personnes :

- ✓les élus.
- ✓les salariés.
- ✓la direction technique

Elle a été fondée le 20 novembre 1920 et affiliée à l'Association Internationale des Fédérations d'Athlétisme (IAAF).



La FFA

Elle a pour objet :

- d'organiser, de développer et de contrôler la pratique de l'Athlétisme dans le cadre de la délégation accordée par le Ministère chargé des Sports et dans celui du développement durable;
- de défendre les intérêts moraux et matériels de l'Athlétisme français;
- d'assurer la représentation de l'Athlétisme français sur le plan international.

A chaque échelon (ligue, ...), elle doit :

- ✓ Organiser des championnats,
 - ✓ Mettre en place des sélections,
 - ✓ Mettre en place un dispositif de suivi des athlètes,
 - ✓ Organiser des formations (officiels-dirigeants-entraîneurs),
 - ✓ Mettre en place un calendrier de compétitions,
 - ✓ Avoir des relations avec des partenaires institutionnels.
- ✓ La compétition et la santé loisirs, deux objectifs forts de la FFA.
- Accès à tous par un athlétisme adapté.



Les partenaires institutionnels de la FFA

Mouvement
fédéral

Mouvement
sportif

Etat

Fédération

CNOSF

M.J.S.C.S.

Ligue Régionale

CROS

DRJSCS-
CREPS

Comité
Départemental

CDOS

DDJS

Club



Nutrition et filières énergétiques

- Le « carburant » du muscle est l'**ATP** (Adénosine Tri Phosphate). L'organisme resynthétise de manière ininterrompue ce carburant, sachant que les besoins en énergie sont proportionnels à la durée et à l'intensité de l'effort.
- C'est dans notre nourriture (**nutriments**) que l'organisme va trouver les composants de ce carburant. Les nutriments sont composés des Lipides, Glucides, protides + eau et sels minéraux, ils sont dégradés par la digestion et stockés dans notre organisme.
- En combinant certains nutriments à l'oxygène que l'on respire, on produit une énergie dite **AEROBIE**. Cela représente une source d'énergie quasi inépuisable si l'effort est réalisé à intensité peu élevée.



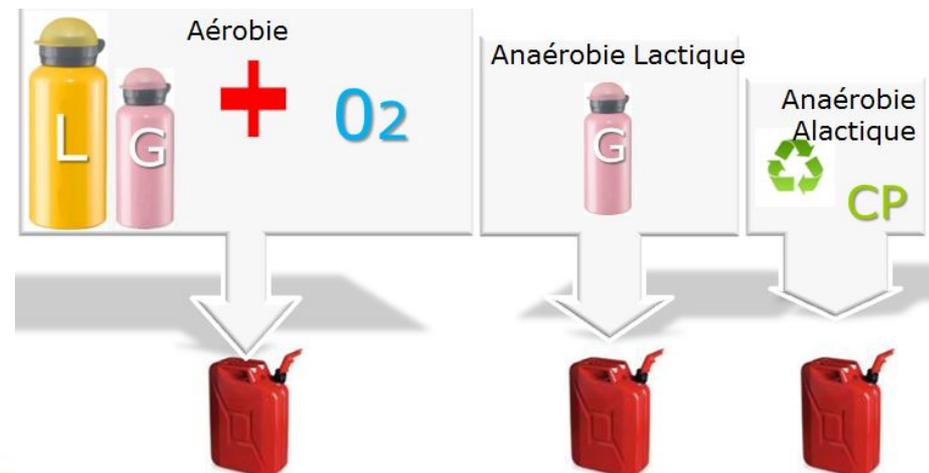
Nutrition et filières énergétiques

L'organisme peut également resynthétiser de l'ATP sans la présence d'oxygène. On produit alors une énergie dite **ANAEROBIE (lactique ou alactique)**. La fourniture d'énergie est très importante mais les réserves s'épuisent vite et limitent donc l'effort dans le temps.

Ces 3 possibilités de reconstituer en permanence notre stock de «carburant» (ATP) fonctionnent **simultanément**.

La proportion de fourniture énergétique dépendra :

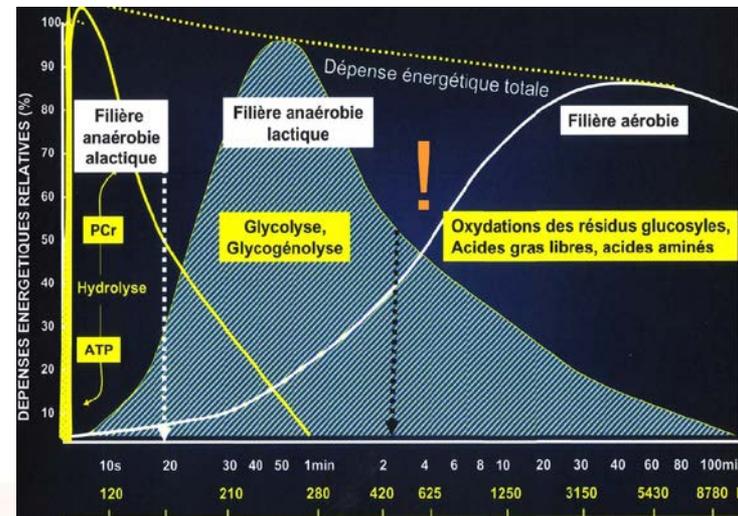
- 1 – de nos réserves (importance du niveau d'entraînement, de l'âge).
- 2 – de l'intensité et de la durée de l'effort.



Nutrition et filières énergétiques

- Dans les activités qui font appel à la production de force maximale (max. 7 secondes) comme le sprint court, l'haltérophilie... c'est la « filière » **anaérobie alactique** qui sera privilégiée.
- dans les efforts où l'intensité n'est pas maximale mais le travail musculaire se prolonge (max. 1'30 à 2 mn) et dans les efforts intenses et répétés, c'est la « filière » **anaérobie lactique** qui sera privilégiée.
- L'exercice musculaire qui se prolonge au-delà de quelques minutes (du 1500m à une marche en montagne de plusieurs heures), fait appel prioritairement à la « filière » **aérobie**.

La maîtrise de ces données sera indispensable pour gérer l'entraînement ... et vous le reverrez donc ultérieurement comme la courbe de Howald !



Les blessures

Une diminution, voire un arrêt, des activités accompagné de médicaments délivrés par le médecin pour calmer la douleur ou enrayer une inflammation peut suffire, mais, les blessures ont une cause qu'il convient de débusquer pour comprendre et agir efficacement et durablement.

Causes des douleurs inflammatoires :

- manque de progressivité de la charge d'entraînement,
- mauvaise hydratation,
- alimentation peu équilibrée,
- surmenage par manque de récupération,
- sols trop durs,
- chaussures pas adaptées,
- problème de statique au niveau du pied (voir podologue).



Les blessures

Les douleurs musculaires sont de plusieurs ordres selon leur gravité :

- Les courbatures
- La contracture
- L'élongation
- La déchirure
- Le claquage
- Les maux de dos
- L'entorse
- La périostite tibiale
- La fracture de fatigue





Prévention

Ainsi pour éviter d'en arriver là, il est préférable:

- de soigner son échauffement,
- d'entretenir ou améliorer sa souplesse,
- de faire attention de ne pas se refroidir entre deux efforts intenses,
- de ne pas faire de vitesse sans reconditionnement physique préalable,
- de ne pas faire d'exercices violents sur les courbatures,
- de veiller encore et toujours à son alimentation et à son hydratation.



L'encadrement sportif

Il peut être rémunéré ou bénévole.

4 obligations:

- celle de qualification (Diplôme CQP, DE, DES, ... si rémunération),
- celle de sécurité (faire l'appel, règles de compétition, installations et matériel aux normes, consignes, ...),
- celle d'honorabilité (pas de condamnation pour crimes ou certains délits),
- celle de déclaration d'activité (au préfet du département avec délivrance de la carte professionnelle ou de l'attestation de stagiaire).



L'encadrement sportif

La responsabilité civile et pénale de l'entraîneur bénévole.

La responsabilité **civile** est engagée dès que 3 éléments sont réunis:

- Faute (a-t-elle été commise ?),
- Dommage (existe-t-il),
- lien de causalité (entre faute et dommage).

L'auteur de la faute engage sa responsabilité et doit réparation (INTERET) à hauteur du dommage.

Exemple : En lançant un poids, un athlète blesse un autre athlète

La responsabilité **pénale** est engagée dès que la loi n'est pas respectée.

Exemple : infraction volontaire en frappant un athlète ou déplacement sur un lieu malgré des panneaux d'interdiction.

Les responsabilités civiles et pénales peuvent se cumuler.



Plan de carrière

Ce sont des phases organisées permettant de se réaliser.

Phase 1 : Activité quotidienne de la motricité habituelle,

Phase 2 : Jouer à l'athlé pour développer des coordinations motrices (éveils poussins avec 1 à 2 entraînements/semaine),

Phase 3 : Apprendre à aimer s'entraîner en : * développant ses habiletés sportives et athlétiques, * améliorant ses qualités physiques et psychologiques (benj minimes 3 à 4 fois semaine),

Phase 4 : S'entraîner à la compétition en consolidant ses habiletés techniques et en se spécialisant (cadets à espoirs 4 à 6 fois),

Phase 5 : S'entraîner à se réaliser avec une adaptation pointue de la technique et une optimisation des ressources physiques et psychologiques (espoirs seniors 6 à 12 fois / semaine),

Phase 6 : Retour à la vie hors compétition avec une activité autre ou d'entretien physique pour gérer son capital santé.



Plan de carrière

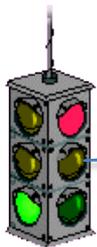
ATTENTION aux dérives avec la spécialisation précoce :

Pas avant 15 ans (âge reconnu d'une découverte sans risque de l'entraînement spécialisé)

+

10 ans de préparation (temps estimé utile pour développer et optimiser le potentiel d'un athlète)

= 25 ans l'âge de la maturité athlétique



Attention, à l'excès ou à l'insuffisance d'entraînement !

Avoir une bonne hygiène de vie : sommeil, alimentation, vie active...



LE PARCOURS DE L'ATHLÈTE



CATÉGORIE	OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ DU PRATIQUE	FONDEMENT DU TRAVAIL	FORME DE RENCONTRES/COMPÉTITION	QUANTITÉ HEBDOMADAIRE
BABY jusqu'à 6 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Découverte et construction des actions motrices primaires : se déplacer, tourner, rouler, ramper, rebondir, grimper, courir, sauter, lancer, etc... → Découverte des coordinations 	<ul style="list-style-type: none"> → 100% général → éventail le plus large possible des découvertes motrices (explorer l'environnement) 	<ul style="list-style-type: none"> → Pas de rencontre, simplement des jeux dans le club 	1 séance (45 min. max)
ÉVEIL ATHLÉ 7-8-9 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Pratique générale autour des actions de courir, sauter, lancer → Développement harmonieux autour des aptitudes physiques de base, axé sur la coordination générale sous toutes ses formes 	<ul style="list-style-type: none"> → 100% général → Préparation aux rencontres (s'amuser) 	<ul style="list-style-type: none"> → Épreuves Kids' Athletics 7 / 8 / 9 ans → Kids' Cross → Pass' Eveil 	1 séance voire 2 (1h max.)
POUSSIN 10-11 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Exploration des gestes du registre de l'athlétisme : Courses - Sauts - Lancers → Développement large des aptitudes physiques de base → L'activité sera générale et prioritairement axée sur la coordination 	<ul style="list-style-type: none"> → 100% général → Préparation aux rencontres (jouer : découverte des règles de l'athlétisme) 	<ul style="list-style-type: none"> → Épreuves de Kids' Athletics 10 / 11 ans → Alternance de Kids', d'épreuves multiples et de triathlons en fin des saisons hivernales et estivales → Kids' Cross et cross en ligne → Pass'Poussin 	2 séances voire plus (1h à 1h15)
BENJAMIN 12-13 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Découverte des gestuelles techniques des courses, des sauts, des lancers → Développement équilibré des qualités physiques (vitesse, force, endurance, souplesse, coordination) à travers les activités techniques 	<ul style="list-style-type: none"> → 100% général → Préparation aux compétitions et matchs (jouer à s'entraîner) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en place de triathlons variés (une course, un saut, un lancer), tout au long de la saison sur la gamme la plus large possible d'épreuves → Possibilité d'épreuves combinées → Pointes d'or. Challenge Equip'Athlé 	2 à 3 séances voire plus (1h15 à 1h30)
MINIME 14-15 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Orientation vers une famille : courses, sauts, lancers, épreuves combinées → Intégration de la Préparation Physique Générale → Organisation de l'entraînement 	<ul style="list-style-type: none"> → 50% sur la famille Option → 25% sur chacune des 2 autres familles. → Préparation aux compétitions et matchs (apprendre à s'entraîner) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mise en place de triathlons variés (classique, technique et spécial) vers les épreuves individuelles (épreuves combinées comprises) → Pointes d'or. Challenge Equip'Athlé → Divers challenges par équipe 	3 à 4 séances (1h30 à 2h max.)
CADET 16-17 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Perfectionnement dans les orientations techniques choisies. → Préparation Physique Générale et Orientée. → Planification de l'entraînement. → Premiers pas vers l'autonomie (s'organiser...) 	<ul style="list-style-type: none"> → Entraînement essentiellement centré sur sa famille → Complément conseillé dans sa famille → Préparation aux compétitions, matchs et sélections. (s'entraîner à la compétition) 	<ul style="list-style-type: none"> → Épreuves individuelles (épreuves combinées comprises) et par équipe 	4 à 5 séances (2 h) en vue de réaliser des performances
JUNIOR 18-19 ans	<ul style="list-style-type: none"> → Investissement sur une discipline (ou plusieurs) → Préparation Physique Générale, Orientée et Spécifique → Organisation des suivis (médical, socio-pro, logistique...) 	<ul style="list-style-type: none"> → 100% sur la spécialité choisie → Préparation aux compétitions (apprendre à gérer son entraînement) 	<ul style="list-style-type: none"> → Épreuves individuelles (épreuves combinées comprises) et par équipe 	5 séances et plus en vue de réaliser des performances

Les préconisations de la Direction technique nationale pour les clubs de la FFA

PARTENAIRES PRINCIPAUX



La motricité habituelle et athlétique

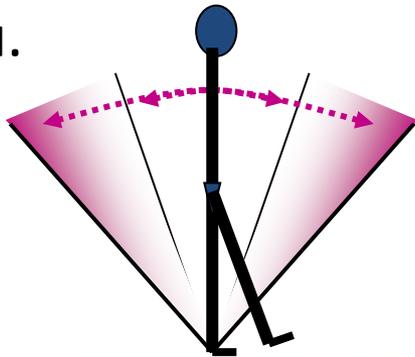
Comprendre le fonctionnement de l'athlétisme, sport « universel »

- Le débutant, son évolution,
- Le haut niveau, ses particularités,
- Comment bien éduquer nos jeunes athlètes,
- **Orienter en fonction de leurs aptitudes et pas de nos « habitudes ».**

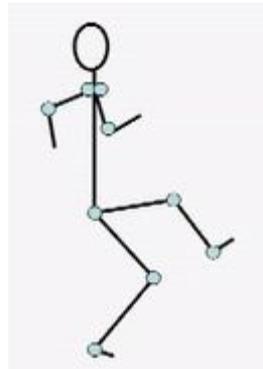


La motricité habituelle

- Il faut prendre conscience de l'énormité des temps d'apprentissage : la marche n'est vraiment maîtrisée que vers 7 ans,
- Nécessité pour le jeune d'être précis pour être en sécurité (exemple du franchissement d'une flaque d'eau ou tout simplement pour tenir en œuf entre ses doigts).
- Combien de temps pour bien attraper ou envoyer un ballon à la main ou au pied et combien d'essais/erreurs ?
- Nécessité de lui faire explorer les extrêmes pour trouver le juste milieu.



Les articulations concernées par le mouvement sont toutes en flexion et utilisées étage par étage, avec des amplitudes contrôlées.



La motricité athlétique

L'enfant doit développer avec l'aide de son entraîneur une motricité athlétique indispensable pour la réalisation efficace des gestes de l'athlétisme.

Observons ces jeunes qui ne nous paraissent pas bons parce que, tout simplement, ils font avec leur savoir faire moteur (motricité habituelle).



L'entraîneur :

- doit savoir se servir de ce qu'il voit,
- comprendre pourquoi l'enfant agit ainsi,
- trouver des solutions pour le faire passer de débutant à débrouillé, puis confirmé ...



Motricité athlétique

La construction de savoir faire n'est pas liée à l'évolution de l'**intelligence conceptuelle de l'enfant**.

(ce n'est pas parce l'enfant a conscience de ce qu'il doit faire pour réussir qu'il sera en mesure de le faire).



Très souvent, la simple demande d'action comme « Monte les genoux » ne suffira pas et pourra entraîner des actions néfastes que vous ne vouliez pas.

L'évolution de savoirs faire est liée à l'évolution de l'**intelligence motrice, de l'intelligence stimulée par l'action**.

Cette construction est donc personnelle mais des principes communs de fonctionnement (tiré du haut niveau) doivent toujours être présents.



Motricité athlétique

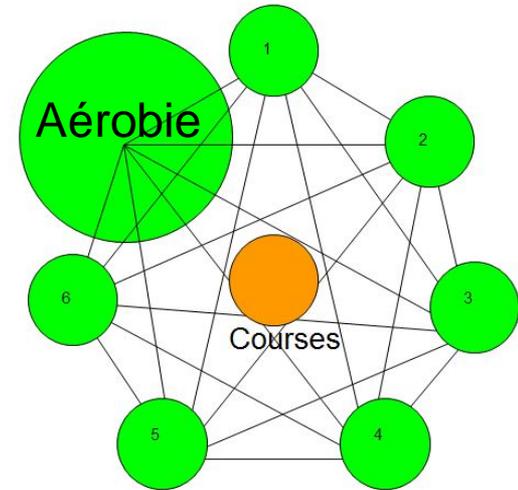
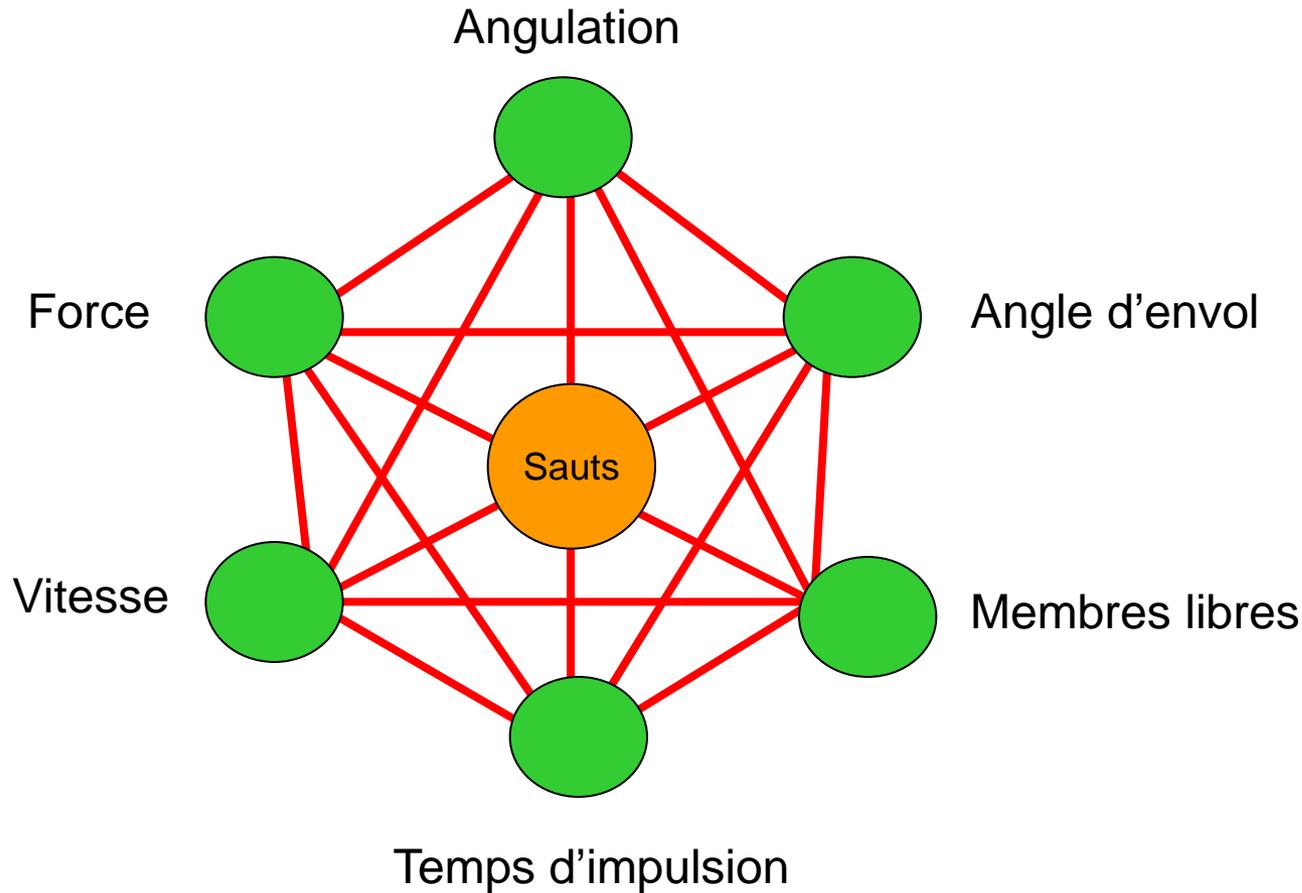
Le modèle du bâton (haut niveau) en comparaison avec le modèle du débutant.



Il est important de **comprendre le "pourquoi"** et pas seulement le comment. Il faut respecter le rythme d'assimilation de chaque athlète.



Toute activité athlétique répond à un système.



Comme tout système, la modification d'un élément entraîne la modification du système,
ATTENTION à ne pas faire varier l'un des éléments de manière inconsidérée.

Maîtriser ces paramètres sera l'enjeu de vos futures formations ...

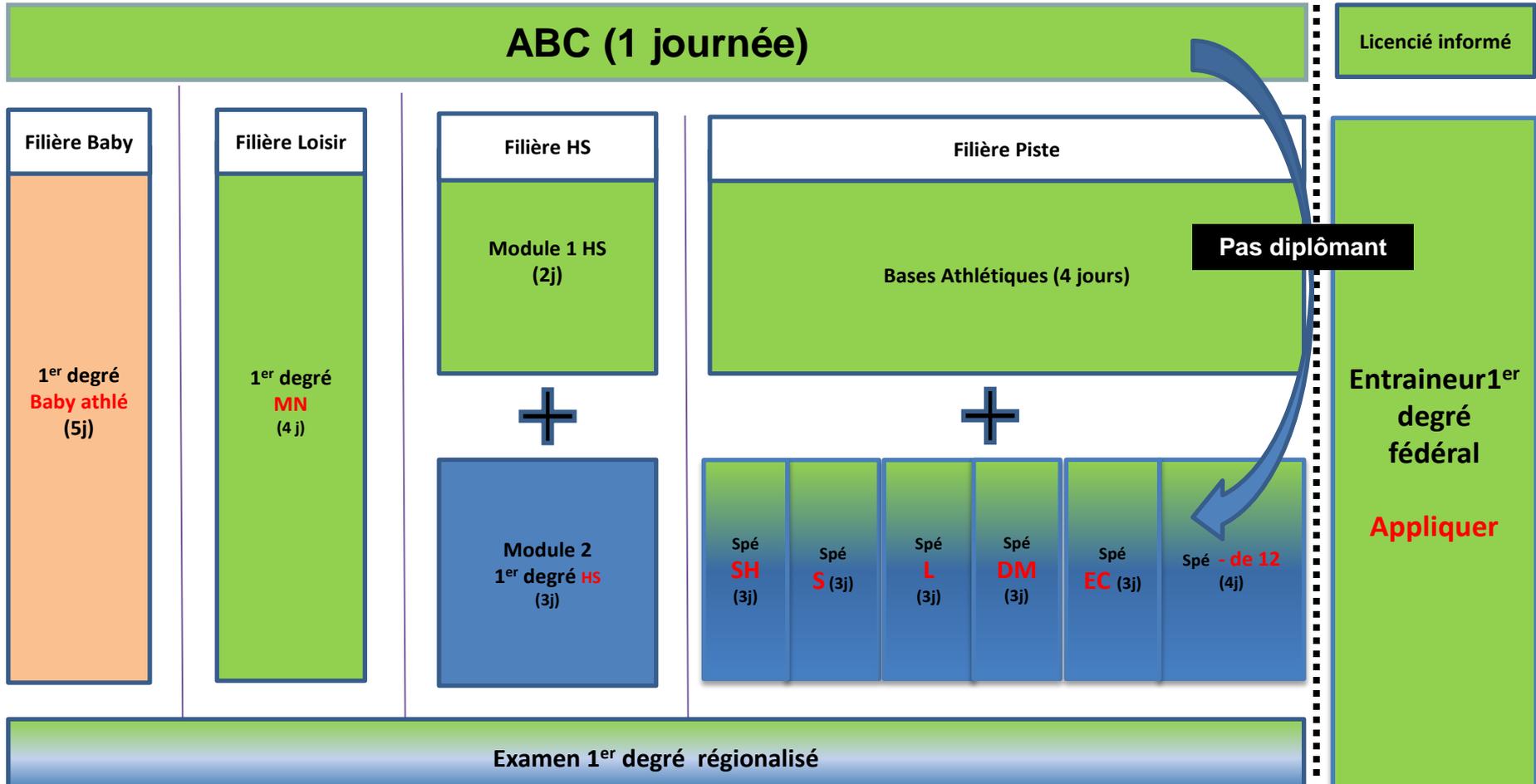


Les cursus de formation

- Les diplômes fédéraux (encadrement bénévole)
 - ABC, Bases athlétiques, spécialités.
- Les diplômes d'état (encadrement contre rémunération à temps complet)
 - DE, DES, CS.
- Les diplômes de la branche sport (encadrement contre rémunération à temps partiel)
 - CQP.



1^{er} Etage de la nouvelle filière fédérale de formation des entraîneurs



ABC: Pas d'évaluation hormis positionnement

Bases athlétiques: pas d'évaluation

1^{er} degré: QCM + **situation en club par CTR/ETR (validation zone avec transfert des moyens à la ligue)** + dossier 1.

Initiateur si échec.

Les candidats devront s'inscrire sur l'un des 4 blocs:

- ABC + Bases Athlétiques
- ABC + Marche Nordique
- ABC + Module 1 HS
- (ABC + - de 12 ans) attention pas diplômant

Vers 2eme Degré

Répartition géographique:

Au national

En Zone

En Région

Du 1er Degré

2eme Etage de la nouvelle filière fédérale de formation des entraineurs

Filière Baby

Filière Loisir

Filière HS

Filière Piste (Chaque premier degré peut aller soit dans sa spé soit au 2eme degré jeune)

Pas de
2eme
degré

2eme degré
MN
(4 j)

2eme degré **HS**
(5j)

Spé
SH
(5j)

Spé
S
(5j)

Spé
L
(5j)

Spé
DM
(5j)

Spé
EC
(5j)

Spé **Jeunes**
(5j)

Entraîneur
2^{eme} degré
fédéral
ADAPTER

Examen 2eme degré régionalisé (centralisé au national)

2eme degré: Examen écrit + **pas de visite** + dossier 2 (programmation, expérience, analyse du geste etc...).

Vers 3eme Degré

Répartition géographique:

Au national

En Zone

En Région



4 niveaux de qualification (dans tous les métiers et toutes filières)

Lexique des « gros mots »

DEJEPS: Diplôme d'Etat de la Jeunesse, éducation populaire et sport

DESJEPS: Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse éducation populaire et sport

CS: Certificat de spécialisation

BPJEPS APT: Brevet professionnel Jeunesse éducation populaire et sport Activités Physiques pour Tous

1

RECHERCHE
BAC + 5

2

EXPERT
Haut-Niveau
BAC+4

3

ENTRAINEUR
BAC+2

4

ANIMATEUR
BAC

AVANT
1^{er} janvier 2013

BEES 3

BEES 2

BEES 1/
BPJEPS APT

APRES

BEES 3
Diplôme de
l'INSEP

DESJEPS
par famille

SPECIALISTE COORDINATION,
ENTRAINEMENT DE HN

DEJEPS
Généraliste
JEUNES+TOUTES DISCIPLINES PISTES
+ HORS-STADE+ MARCHÉ NORDIQUE

+

**CS Athlé
et DA**

Fin des BEES 31 décembre 2012



ATHLETISME

DESJEPS

Spécialité: « Performance Sportive »

5 mentions:

« athlétisme: sprint/haies»

« athlétisme: Sauts »

« athlétisme: Lancers »

« athlétisme: Demi-fond/marche/HS »

« athlétisme: Epreuves Combinées »

DEJEPS

Spécialité: « perfectionnement sportif »

Mention: « athlétisme et disciplines associées »

CS

Mention: « animateur d'athlétisme et disciplines associées »



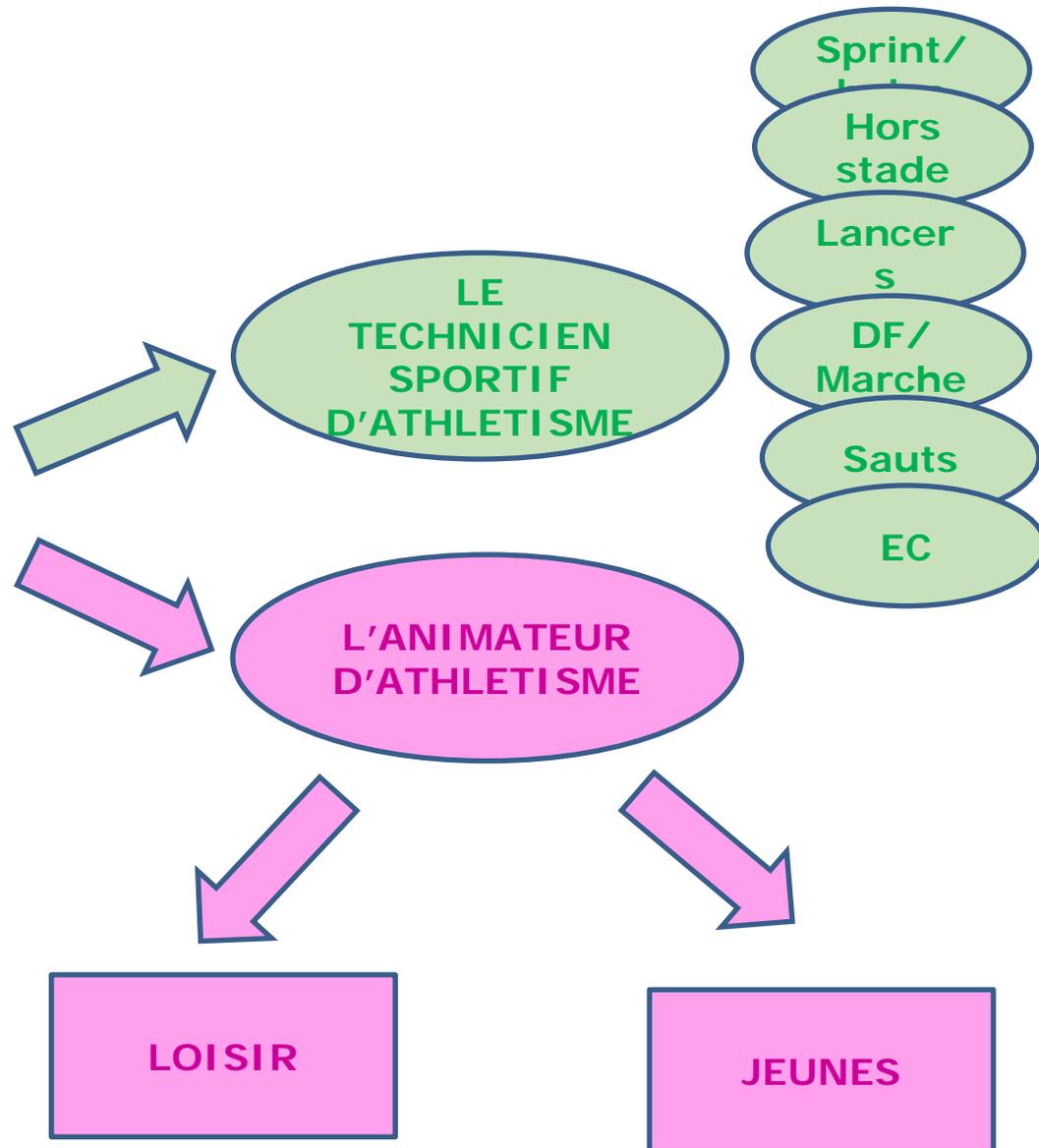
Les CQP

PREMIERES FORMATIONS
Janvier 2014 CQP AA
Janvier 2015 CQP TSA

2 TYPES
250h
(150 + 100)

PHILOSOPHIE:

Addition de nos
diplômes fédéraux +
une semaine nationale
professionnalisante



Simplement..... Ça donne quoi?

TEMPS PARTIEL

J'encadre 2 à 3 / semaine
l'Athlé loisir

J'encadre 2 à 3 / semaine
L'école d'athlétisme

J'encadre 1 spécialité 2 à 3 / semaine

Je suis BP et j'aide sur les jeunes et le loisir qq heures un club d'athlé

CQP AA Athle loisir

CQP AA Ecole d'athlé

CQP TSA option :

CS

TEMPS PLEIN

Je suis à 35h, j'encadre et je coordonne le club

Je suis à 35h, je coordonne et entraîne une structure de haut-niveau

DE

DES



A RETENIR

- Toute la filière a été récemment renouvelée
- Les titulaires des anciens diplômes (existent toujours) conservent leurs prérogatives
- Toute encadrant rémunéré doit posséder un diplôme professionnel correspondant à son activité et être déclaré auprès des services départementaux en charge des sports.
- Les personnes qui exercent dans l'illégalité par rapport à cette règle doivent se mettre en conformité dès que possible.
- Tous les champs et les niveaux d'interventions sont couverts par la nouvelle filière
- Renseignements sur Athlé.fr, formation des entraîneurs

